

## Irlande

### Le « Tigre celtique » à bout de souffle, le partenariat social en panne

Noélie DELAHAIE

Quinze mois après avoir rejeté le traité de Lisbonne par 53,4 % des voix lors du référendum du 12 juin 2008, 67 % des Irlandais l'ont finalement approuvé le 6 octobre dernier. Le basculement de 20 points par rapport à juin 2008 a été en partie permis par les garanties apportées par l'Europe des 27 concernant en particulier la fiscalité (maintien d'un taux d'imposition non harmonisé), les affaires sociales (maintien des dispositions de la Constitution irlandaise sur le droit à la vie, l'éducation et la famille), la défense (maintien de la neutralité militaire) ainsi que l'assurance pour l'Irlande de disposer d'un commissaire permanent à Bruxelles. Si elles ne modifient pas le contenu du traité de Lisbonne, ces concessions ont néanmoins légitimé l'organisation d'un second référendum, malgré une vive opposition de la population.

La crise a en revanche été la principale cause du revirement, si bien que les commentateurs voient dans le « oui » le signe, non pas d'une acceptation large du traité, mais plutôt d'un rejet de la crise. Face à l'ampleur de la crise – économique, financière, bancaire, sociale et budgétaire – il est apparu que l'Europe constituerait un bouclier, surtout depuis

que la Banque centrale européenne (BCE) a injecté 120 milliards d'euros de liquidité dans les banques irlandaises. Le spectre d'un scénario à l'islandaise a largement inquiété les partisans du « oui », qui ont répété que l'Irlande, si dépendante de l'extérieur, ne pourrait survivre en marge de l'Union européenne. D'après un sondage réalisé en janvier 2009, 61 % des électeurs irlandais craignaient une mauvaise position de l'Irlande vis-à-vis de ses partenaires européens (Gilissen, 2009).

Le 6 octobre, la victoire du « oui » a été accueillie avec un immense soulagement. Ce succès n'atténue pas pour autant les inquiétudes des Irlandais par rapport à la situation dans laquelle est plongé le pays. Dès le deuxième trimestre 2008, l'Irlande est entrée officiellement en récession. Certes, l'affaiblissement du taux de croissance annuel du PIB autour de 3,2 % entre 2000 et 2007 avait déjà révélé la perte de compétitivité de l'économie irlandaise, mais le pays restait en moyenne plus performant que ses partenaires européens (OCDE, 2009). Depuis 2008, la crise a violemment anéanti les fragiles moteurs d'une croissance devenue fortement tributaire de l'explosion du marché immobilier, si bien que, pour la première

fois depuis le début des années 1990, tous les indicateurs sont à présent au rouge.

Dans ce contexte, le gouvernement de Brian Cowen, en apparence soucieux d'associer les partenaires sociaux à la gestion de la crise, a pris une série de mesures discrétionnaires dans l'espoir de ramener le déficit public sous le seuil de 3 % du PIB. Pour la première fois depuis sa mise en place en 1987, le partenariat social semble remis en question puisque les syndicats ont décidé de rompre toute discussion concernant un plan national de relance de l'économie. Alors que l'Irish Congress of Trade Unions (ICTU) réclame des mesures de sauvegarde et de création de l'emploi, le gouvernement de Brian Cowen, soutenu par l'Irish Business and Employers Confederation (IBEC) et par la Construction Industry Confederation (CIF), fait du maintien de la compétitivité sa priorité, au prix d'une remise en cause de l'accord transitoire sur les salaires 2008-2009 ratifié en novembre 2008. Contrairement à ses partenaires européens, l'Irlande ne connaît ainsi qu'une faible, sinon aucune, inflexion de sa politique d'emploi tandis que la facture de la crise pour les salariés qui n'ont pas encore perdu leur emploi se reflète dans le gel, voire la baisse, de leurs salaires.

#### **Du boom économique à la récession**

Longtemps classée parmi les pays les plus pauvres d'Europe, la République irlandaise est devenue en 2000 l'un des pays les plus riches de la zone euro avec un PIB par habitant équivalent à 124 % de la moyenne de la zone euro (Latreille, 2001), contre 69 % au début des années 1990. Le chômage, qui touchait 18 % de la population active en 1986, a été réduit à 4,1 % en 2000. Durant les années de boom économique, la dette pu-

blique a été fortement diminuée pour atteindre 30 % du PIB à la fin des années 1990 (OCDE, 1999).

Pour expliquer ces performances macroéconomiques, qui ont valu dès le milieu de la décennie 1990 à l'Irlande le surnom de « Tigre celtique », les aides communautaires, dont a bénéficié le pays jusqu'en 2006, sont couramment mises en avant. Selon les estimations de l'Economic and Social Research Institute (ESRI), les aides reçues par l'Irlande sont cinq fois supérieures (20 milliards au total) à ses contributions au budget européen. Utilisées pour le financement d'investissements dans le système éducatif, les infrastructures ou encore la modernisation de l'industrie, ces aides ont ainsi ajouté 3 % à 4 % à la croissance du PIB entre 1995 et 2000. Si elles ne constituent pas la seule explication du « miracle irlandais », elles ont favorisé une politique de compétitivité et d'attractivité du territoire. Depuis la fin des années 1980 en effet, les gouvernements successifs misent sur une politique de *dumping* fiscal en pratiquant le taux d'imposition sur les sociétés le plus bas de la zone euro. Malgré une petite augmentation ces dernières années, celui-ci n'est toujours que de 12,5 % aujourd'hui, contre 30 % en moyenne dans l'Union européenne. Quant aux cotisations sociales, elles ne représentaient en 2006 que 17,25 % du salaire brut, contre plus de 32 % dans la zone euro. Depuis 1987, ces moteurs de la croissance ont été huilés par la tradition de pacte social à travers laquelle le gouvernement négocie avec les partenaires sociaux et le patronat des accords visant à encadrer l'inflation salariale. Ces éléments ont ainsi contribué à faire de l'Irlande une tête de pont pour l'entrée en Europe des firmes multinationales : en

## IRLANDE

1997, ces entreprises représentent plus des deux tiers de la production et plus de 40 % de l'emploi manufacturier, voire 80 % à 90 % de l'emploi dans des secteurs comme l'informatique, la pharmacie, l'ingénierie ou la chimie (Ughetto, 2001).

### **Eclatement de la bulle immobilière**

Depuis le début des années 2000, la croissance économique irlandaise était devenue fortement tributaire du marché de l'immobilier, le secteur privé du crédit passant de 128 % du PIB en 2002 à 215 % en 2007 (soit une croissance annuelle moyenne de 20 %). Le prêt hypothécaire, particulièrement attractif, a crû de 25 % par an, si bien que le secteur de la construction représentait 13 % du PIB en 2006, soit plus du double de la moyenne des pays de l'OCDE (OCDE, 2009). Dans ce contexte, la forte demande de logements a induit une hausse des coûts de la main-d'œuvre ayant pour corollaire une érosion de la compétitivité<sup>1</sup>, tandis que les finances publiques sont devenues très dépendantes des recettes fiscales. Cependant, après une hausse de 270 % du prix des logements entre 1996 et 2006 pour une inflation de 30 %, l'éclatement en 2007 de la bulle immobilière ne cesse de s'amplifier au cours de l'année 2009. Selon l'ESRI, les prix des logements ont baissé de 11,1 % depuis le début de l'année 2009, et de 25,2 % depuis décembre 2006.

La crise a accentué de manière brutale les effets de l'éclatement de la bulle im-

mobilière. En 2008, la croissance du PIB a reculé de 3 %, marquant un retournement conjoncturel important puisque l'année 2007 avait enregistré une croissance de 6 % (tableau 1). Selon les prévisions de l'ESRI, l'Irlande devrait enregistrer en 2009 une chute de son PIB de l'ordre de 7,2 % et encore de -1,1 % en 2010. Quant au produit national brut (PNB), indicateur privilégié du gouvernement irlandais pour évaluer les performances économiques du pays dans la mesure où il ne prend pas en compte les bénéfices des entreprises étrangères installées en Irlande, il devrait se contracter de 8,7 % en 2009 et de 1,7 % en 2010. La consommation privée, comprimée par la modération salariale (-1 % en 2009 et -2,5 % en 2010), devrait chuter en 2009 de 7 %, puis de 2 % en 2010.

A ces mauvaises performances s'ajoute un euro de plus en plus fort qui pèse sur le commerce extérieur, notamment sur les exportations ; elles représentaient en 2008 98,2 % du PIB (OCDE, 2009) et devraient reculer de 1,7 % en 2009. Le niveau des investissements baissera encore de 15,5 % en 2010, après une chute 30,5 % en 2009. Malgré des plans de redressement<sup>2</sup> budgétaire visant 5 milliards d'euros d'économies (voir plus loin), les prévisions de l'ESRI restent alarmantes. Certes les mesures annoncées par le gouvernement devraient permettre de stabiliser le déficit public qui connaît une baisse de -12,9 % en 2009 mais la dette publique continuera de s'aggraver pour atteindre 75,7 % du PIB en 2010.

1. Pour une étude récente sur le lien entre hausse des coûts salariaux et perte de compétitivité de l'Irlande, se reporter à Levasseur (2009). Par ailleurs, le maintien d'un euro fort par rapport au dollar, et depuis octobre 2008 la forte dépréciation de la livre sterling ont accentué la perte de compétitivité du pays.

2. Nous reprenons l'expression d'Ughetto (2009) selon lequel il est difficile d'évoquer un plan de « relance » compte tenu de l'inspiration libérale traditionnellement à l'origine des politiques économiques irlandaises.

## LE PARTENARIAT SOCIAL EN PANNE

**Tableau 1. La croissance irlandaise et ses composantes  
(variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)**

	2007	2008	2009 *	2010 *
Consommation privée	5,9	-1,0	-7,0	-2,0
Consommation publique	6,9	2,6	-2,0	-2,0
Investissements	2,1	-15,5	-30,5	-15,5
Exportations de biens et services	8,6	-1,0	-1,7	-1,1
Importations de biens et services	5,6	-2,1	-7,7	-1,2
Produit intérieur brut	6,0	-3	-7,2	-1,1
Produit national brut	4,4	-2,8	-8,7	-1,7
Indice des prix à la consommation	4,9	4,1	-4,3	0
Evolution des salaires	3,5	3,5	-1,0	-2,5
Solde budgétaire (en % du PIB)	0,2	-7,3	-12,9	-12,8
Publique (en % du PIB)	25,1	44,2	61,9	75,7

\* Prévisions  
Source : ESRI.

### **Dégradation brutale du marché du travail**

Entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, la violence de la crise se reflète dans la dégradation brutale du marché du travail (tableau 2). Le secteur de la construction qui représentait 20 % du PIB en 2007 a été le plus affecté avec une chute de l'emploi de 29 % (soit une diminution de 72 000 emplois). Mais la récession s'est propagée dans les autres secteurs d'activité, notamment dans l'agriculture (-12,3 %), l'industrie (-6,9 %) et dans une moindre mesure dans le secteur des services (-3,5 %, dont +3,6 % dans le secteur public et -6,8 % pour le reste <sup>1</sup>). Du fait du choc subi par la construction, les hommes souffrent plus de la perte de l'emploi (-10 %) que les femmes (-4 %) et l'emploi des hommes de moins de 25 ans a particulièrement été touché (-31 %). Dans ce contexte, on assiste à une progression des

emplois à temps partiels (+4,6 %) tandis que l'emploi à temps plein connaît une baisse de 10,1 %.

Dans ce contexte de dégradation du marché du travail, le chômage a littéralement explosé. En à peine seize mois, entre les deux référendums, il a plus que doublé, passant de 5,9 % à 12,6 % (graphique 1). Dès le mois de mai 2009, l'Irlande affiche le plus haut taux de chômage de la zone euro, avec 11,6 % au second trimestre 2009 contre 8,8 % dans la zone euro. D'après des prévisions de l'ESRI, le chômage devrait atteindre 14,8 % en 2010.

### **Une cure d'austérité budgétaire au péril du partenariat social**

L'Irlande se trouve donc confrontée à la pire crise depuis le début des années 1990 qui affecte tout à la fois sa situation économique, financière,

1. Ce chiffre ne tient pas compte toutefois des 8 000 postes supprimés durant le premier trimestre de l'année 2009.

**IRLANDE**

**Tableau 2. Evolution de l'emploi, 2008 et 2009 (premier trimestre)**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Variations 2008/2009</b>
Population active	2 233 500	2 188 400	-2,0 %
Emploi total	2 124 100	1 965 600	-7,5 %
Emploi des femmes	952 200	88 900	-3,9 %
Emploi des hommes	1 198 900	1 076 700	-10,2 %
Emploi à temps plein	1 736 400	1 560 200	-10,1 %
Emploi à temps partiel	387 700	405 400	4,6 %
Agriculture	115 800	101 500	-12,3 %
Industrie	282 300	232 700	-6,3 %
Construction	252 100	179 900	-28,6 %
Services	1 473 800	1 421 500	-3,5 %

Source : Central Statistics Office.

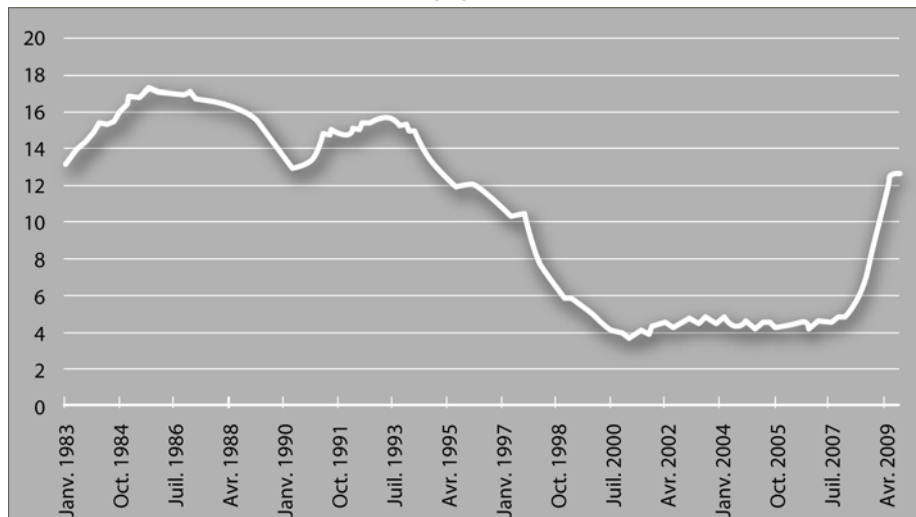
budgétaire, bancaire et sociale. Dès le mois de janvier 2009, dans l'espoir de sortir le pays du chaos, le gouvernement a invité les partenaires sociaux à se mettre d'accord sur une feuille de route afin d'élaborer un plan national de relance de l'économie<sup>1</sup>. L'ambition de ce projet était d'aboutir à des réformes minimisant les conséquences de la crise. Les mesures adoptées devaient maintenir l'activité économique et l'emploi à court terme *via* notamment des mesures fiscales, stabiliser le système bancaire, améliorer l'aide aux travailleurs qui perdent leur emploi et régler les difficultés de financement du système de retraite. Craignant une intervention du Fonds monétaire international traditionnellement favorable à une réduction du nombre de fonctionnaires et à la baisse des salaires publics, les syndicats avaient accepté le principe d'une gestion coordonnée de la crise (Ughetto, 2009). Ils ont fait valoir que la sortie de crise ne devait pas uniquement reposer sur des

restrictions budgétaires mais supposait des efforts partagés d'ajustements, avec en particulier un relèvement de la fiscalité sur les hauts revenus et un plan pour la sauvegarde de l'emploi. Ces préconisations sont cependant restées lettre morte devant l'acharnement du gouvernement à traiter en priorité du sauvetage des banques, qui a fortement pesé sur les finances publiques (encadré 1).

Contrairement à ses partenaires européens qui misent sur une relance par la demande, le gouvernement privilégie une politique de l'offre au nom de la compétitivité et de l'attractivité du territoire. En février 2009, soucieux de ramener le déficit public dans les limites exigées par la Commission européenne (3 % du PIB d'ici 2013), le gouvernement a décidé de manière unilatérale, mais avec le soutien de l'IBEC et de la CIF, de réaliser une économie budgétaire de 2 milliards d'euros par un prélèvement supplémentaire de 7,5 % sur le salaire de près de

1. Se reporter au document *Draft Framework for a Pact for Stabilisation, Social Solidarity and Economic Renewal*, 28 January 2009, disponible sur le site de l'ICTU ([www.ictu.ie](http://www.ictu.ie)).

**Graphique 1. Taux de chômage, 1983-2009**  
Données standardisées, corrigées de variations saisonnières,  
en % de la population active



Source : CSO.

300 000 fonctionnaires et de revenir sur l'accord transitoire 2008-2009<sup>1</sup>.

L'IBEC s'est félicitée des intentions du gouvernement de tailler ainsi dans les dépenses publiques. Du côté syndical, l'ICTU a rompu les discussions et a prévenu que celles-ci ne pourraient reprendre que sur la base du plan en dix points, élaboré en février et dont l'objectif est de répartir équitablement les ajustements nécessaires face à l'approfondissement de

la crise<sup>2</sup>. Sous l'impulsion de l'ICTU, les syndicats ont rejoint IMPACT, syndicat du secteur public (65 000 membres), en vue de faire pression sur le gouvernement qu'ils rendent responsable de la crise. Pour la première fois depuis 1987, année de naissance du pacte social irlandais, près de 150 000 salariés du secteur privé et du secteur public se sont mobilisés le 21 février 2009 contre le gouvernement et sa gestion de la crise.

1. Cet accord transitoire a été négocié dans le cadre du pacte social *Towards 2016* conclu en 2006 pour une durée de dix années et qui comprend un volet salarial renégociable tous les 27 mois. Ratifié en novembre 2008, l'accord transitoire 2008-2009 prévoit une augmentation de salaires de 6 % sur 27 mois, selon un calendrier différent dans le secteur public et le secteur privé. Dans le secteur privé, un gel des salaires de 3 mois est suivi d'une augmentation de 3,5 % pour les 6 mois suivants, puis de 2,5 % pour les 12 derniers mois restant de l'accord. Toutefois afin de tenir compte de la situation économique, la clause « *inability to pay* » autorise les entreprises en difficulté à ne pas appliquer ces mesures. Dans le secteur public, un gel des salaires d'une durée de 11 mois doit être suivi d'une augmentation de 3,5 % au 1<sup>er</sup> septembre 2009, puis d'une augmentation de 2,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010. Pour une restitution des difficiles négociations ayant précédé la ratification de l'accord, se reporter à Ughetto (2009).
2. Voir sur le site internet de l'ICTU, le document intitulé *There is a better, fairer way* (février 2009). Les revendications concernent la création et la protection de l'emploi, la protection du système des retraites et le maintien du niveau de vie.

## Encadré 1

**Des mesures en cascade pour le sauvetage des banques**

Afin d'enrayer la crise de confiance qui pèse sur le pays, le gouvernement a opté dès septembre 2008 pour la garantie illimitée des dépôts bancaires des six banques du pays. 480 milliards d'euros, soit l'équivalent de 2,5 fois le PIB ont été engagés. En 2009, le gouvernement a adopté toute une série de mesures : nationalisation en janvier de la troisième banque du pays, l'Anglo Irish Bank (banque fragilisée par ses activités immobilières) ; recapitalisation en février 2009 des deux plus importantes banques du pays, Allied Irish Bank of Ireland et Bank of Ireland, à hauteur de 3,5 milliards d'euros chacune ; recapitalisation fin mai 2009 d'Anglo Irish Bank à hauteur de 4 milliards d'euros. En septembre 2009, le gouvernement a déposé au Parlement le projet de création, annoncé dès avril 2009, d'une structure de défaisance des créances immobilières des cinq principales institutions bancaires du pays, 77 milliards d'euros devant être repris par la National Assets Management Agency (NAMA) pour un prix de 54 milliards d'euros (voir aussi encadré 3).

Au lendemain de cette journée de protestation, l'ICTU et IMPACT ont lancé de nouveaux appels pour une journée de mobilisation le 30 mars, action collective que le gouvernement de Brian Cowen a réussi à repousser *in extremis* en invitant syndicats et patronat à reprendre les discussions autour d'un plan de relance et en annonçant un budget d'urgence pour le début du mois d'avril. Cependant, devant l'accélération de la dégradation des finances publiques – les analystes prévoient début avril une hausse du déficit de 10,75 % du PIB d'ici la fin de l'année 2009 – le gouvernement n'a fait qu'accentuer son impopularité en proposant un nouveau plan de « redressement », combinant hausse de la fiscalité et coupes budgétaires (encadré 2). Fidèle à sa stratégie d'attraction des entreprises sur le territoire, il maintient le taux d'imposition sur les sociétés à 12,5 % tandis qu'il relève la fiscalité immobilière, les taux d'imposition sur les revenus et sur le capital.

Dans l'ensemble, les partenaires sociaux, qui réclament depuis le début de la crise des mesures en faveur de l'emploi, ont réservé un accueil mitigé à ce budget d'urgence. Même si IMPACT reconnaît la nécessité de restructurer le secteur public, parfois au prix de concessions financières de la part des salariés, le syndicat juge le budget sévère et réaffirme son objectif de résistance à la baisse des salaires. David Begg, secrétaire général de l'ICTU, a dénoncé l'absence de réponse sérieuse et structurée à la crise de l'emploi, a reproché au gouvernement de n'injecter de l'argent que dans le sauvetage des banques et de faire porter par les « innocents » le prix de la crise. Le syndicat SIPTU (250 000 travailleurs), quant à lui, a d'ores et déjà prévenu qu'il sera difficile de parvenir à un accord sur le plan de relance. Pour son président, Jack'O Connor, le budget présenté ne répond pas à au principe de solidarité sociale comme le prétend le gouvernement dans la mesure où il ne propose aucune mesure concrète



## Encadré 2

**Un plan de redressement budgétaire de l'ordre de 3 % du PIB**

Le budget d'urgence s'élève à 3,3 milliards d'euros en 2009, dont 1,5 milliard d'économies de dépenses publiques et 1,8 milliard de recettes fiscales.

Les mesures fiscales portent essentiellement sur les revenus et les cotisations sociales, qui devraient représenter 73 % des recettes supplémentaires. Pour cela, les différents taux d'imposition ont été doublés et les tranches d'impositions relevées. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2009, le taux est de 2 % pour les revenus inférieurs à 15 000 € par an, 4 % pour les revenus entre 75 036 € et 174 980 € par an, 6 % pour les tranches supérieures. De même, le plafond de sécurité sociale a été relevé de 1 443 € par semaine tandis que le taux de cotisation santé est passé à 4 %. Sur le plan de la fiscalité immobilière, l'exonération des intérêts hypothécaires a été abaissée à 75 % pour les investissements locatifs et a été limitée aux sept premières années du prêt pour les investissements liés à la résidence principale. Enfin, les taxes sur le capital ont été élevées à un taux de 25 %.

Du côté des dépenses publiques, les économies sont prévues via une baisse des dépenses courantes de l'ordre de 886 millions d'euros et une baisse des investissements de 576 millions. A cela s'ajoutent des suppressions d'emplois dans le secteur public ; la mise en retraite anticipée à partir de 50 ans dans les administrations en sureffectif permettra d'économiser 150 millions d'euros. Les prestations sociales vont être diminuées de 300 millions d'euros, via la baisse du taux des indemnités de chômage et des allocations pour les personnes de moins de 20 ans, l'annulation de la prime de Noël, la diminution par deux des allocations versées aux ménages ayant à charge des enfants de moins de 5 ans.

Sur le plan de l'emploi, contrairement aux demandes des syndicats, le budget n'introduit pas d'inflexion majeure, mise à part l'allocation d'un budget de 128 millions d'euros pour des mesures de formation et d'accompagnement pour les personnes ayant perdu leur emploi, mesures qui seront coordonnées par le FàS (Training and Employment Authority).

de protection de l'emploi. Seul le patronat, représenté au sein de l'IBEC, y a vu une réponse crédible aux difficultés actuelles des finances publiques même si ce dernier aurait préféré mettre davantage l'accent sur la réduction des dépenses courantes plutôt que sur l'augmentation de la fiscalité.

---

**La facture de la crise : soutien modeste aux chômeurs...**

Après six mois de discussions sans résultat, fin mai 2009, Brian Cowen a for-

mellement invité les syndicats à se mettre d'accord sur un plan de relance. A un moment où le pays connaissait le plus fort taux de chômage de la zone euro, le Premier ministre a réitéré son espoir de trouver un terrain d'entente avec les partenaires sociaux quant à la gestion de la crise, en misant notamment sur de nouvelles mesures de protection des travailleurs intérimaires et d'accompagnement des personnes sans emploi. Dans le cadre de sa campagne amorcée au début de l'année 2009 afin de protester contre la



## IRLANDE

politique du gouvernement (« *Get up, stand up for a better, fairer way* »), l'ICTU réclame un plan de sauvegarde et de création de l'emploi d'1 milliard d'euros. Dans la foulée, le gouvernement n'a proposé qu'un maigre budget de 370 millions d'euros en août 2009. En plus des dispositifs existants, celui-ci a annoncé des mesures visant à accompagner ceux qui ont perdu leur emploi, dont en particulier :

- le doublement des programmes de stages et de formation offerts par le FàS (128 000 places) d'une part ; par le secteur de l'Education (146 000 places) d'autre part ;

- un système de subvention de l'emploi temporaire avec un budget de 250 millions d'euros dans le but d'aider les entreprises à maintenir les intérimaires au-delà d'une période de 15 mois.

Saluant la prise de conscience par le gouvernement de la crise de l'emploi, l'ICTU a néanmoins souligné le manque d'ambition de ce plan, qui n'apporte qu'un faible soutien aux personnes ayant subi la perte de leur emploi. Le gouvernement irlandais semble considérer le chômage comme un problème conjoncturel au lieu d'en faire une urgence nationale.

---

### ... des sacrifices salariaux pour les autres

Devant l'approfondissement de la crise, l'IBEC a demandé dès le début de l'année 2009 aux entreprises de différer la mise en œuvre de l'accord transitoire sur les salaires en faisant valoir la clause « *inability to pay* ». L'organisation patronale a en même temps exhorté le gouvernement à reporter l'augmentation du salaire minimum. Selon son ancien diri-

geant, Turlough O'Sullivan<sup>1</sup>, l'accord national ratifié en novembre 2008 était en effet devenu irréaliste au regard de l'effondrement économique du pays. Dès le 27 janvier, l'ICTU a formellement exprimé son désaccord avec l'IBEC. Selon David Begg, les problèmes actuels de l'Irlande ne résultent pas du coût du travail qui reste le plus bas d'Europe ; il y a donc moyen de faire pression pour maintenir le pouvoir d'achat des salaires. Les syndicats rappellent par ailleurs que l'accord permet à l'Etat de venir en soutien des entreprises qui seraient dans l'impossibilité de payer ces augmentations. Mais le gouvernement Cowen redoutant une augmentation de ce type de revendication en période de crise n'a pas hésité à soutenir la demande de l'IBEC.

Ainsi, nombre d'entreprises qui avaient respecté la première phase d'augmentation des salaires utilisent désormais le prétexte d'une baisse de leurs résultats pour comprimer les coûts salariaux. L'entreprise ESB (Electricity Supply Board), qui contrôle 40 % du marché de l'électricité, a ainsi justifié un gel des salaires pour ses 8 500 salariés afin de créer un fonds destiné à financer les retraites, à hauteur de 1,3 milliard d'euros. Au mois de mai 2009, ce sont de nombreux organismes de média qui ont à leur tour engagé des réductions de salaires face aux chutes de leurs recettes publicitaires. Dès le mois de juin, les syndicats de l'entreprise publique de radio et télévision RTE (1 800 salariés) ont accepté des réductions de salaires (proportionnelles au niveau de rémunération) sans pour autant obtenir de garanties sur le maintien des postes. De même, quelque 600 salariés du quotidien *Irish Independent* ont été

---

1. Il a été remplacé par Danny McCoy depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

consultés sur une éventuelle réduction de leurs salaires (de 2,5 % à 10 %, selon le niveau de rémunération) tandis que l'*Irish Times* a programmé des réductions de salaires en prévision d'une baisse de 20 millions des recettes budgétaires.

Ces pratiques de gel, voire de baisse, des salaires ont été en partie confirmées par une enquête de l'IBEC menée entre le 17 et le 29 août 2009 auprès de 508 entreprises employant 86 000 salariés. Selon les résultats de l'enquête, seulement 20 % des employeurs ont accepté de respecter les engagements pris dans l'accord transitoire sur les salaires tandis que plus de la moitié des entreprises ont réduit leurs coûts salariaux de 21 % au cours des douze derniers mois. En dépit de cette tendance à la modération salariale, les attitudes des employeurs ne s'avèrent guère rassurantes pour le marché du travail : 59 % d'entre eux ont prévu un gel des recrutements dans les trois mois qui viennent tandis 28 % misent sur une réduction du personnel.

---

### Conclusion

Déjà affaiblie par des difficultés structurelles tenant à la perte de compétitivité, l'Irlande a vu ses fragiles moteurs de croissance brutalement anéantis par la crise dès le deuxième trimestre de l'année 2008. Face à l'explosion du chômage, au ralentissement de la croissance économique, à l'effondrement des banques, fragilisées par la spéculation immobilière, et au trou vertigineux de ses finances publiques, le gouvernement irlandais a uniquement pris en 2009 des mesures conjoncturelles visant à restaurer la confiance vis-à-vis du système bancaire et à ramener le déficit public sous le seuil de 3 % du PIB. En apparence sou-

cieux d'élaborer une gestion concertée de la crise avec les partenaires sociaux, Brian Cowen n'a pourtant pas hésité à assumer des choix impopulaires, alliant des coupes budgétaires et des hausses de la fiscalité, en prenant soin de ne pas toucher à la fiscalité sur les sociétés au nom du maintien de la compétitivité. Dans ce contexte, les tensions semblent être montées d'un cran entre les syndicats, qui réclament le maintien du pouvoir d'achat et de nouvelles mesures de protection de l'emploi, et le gouvernement, allié au patronat dont la priorité est l'assainissement des finances publiques. Devant la faiblesse, sinon l'absence, de mesures pour la sauvegarde et la création de l'emploi, associée à une remise en cause radicale de l'accord transitoire, les syndicats, en particulier ceux du secteur privé, ont rompu les discussions avec le gouvernement et le patronat. Ainsi, pour la première fois depuis son instauration en 1987, le partenariat social semble être à présent en panne.

Depuis le début du mois d'octobre 2009, renforcé par la victoire du référendum, le gouvernement a entamé les discussions autour du budget 2010 qui doit être bouclé au mois de décembre et qui prévoit de nouvelles coupes budgétaires et des réformes fiscales pour réaliser une économie de 4 milliards d'euros. Alors qu'IMPACT, syndicat du secteur public, a repris les pourparlers avec le gouvernement, l'ICTU a de nouveau affirmé son refus d'accepter une baisse des salaires. Pour le moment, la dernière journée d'action qui a mobilisé, le 6 novembre dernier, des dizaines de milliers de personnes dans les rues de Dublin, ne semble pas avoir affecté la détermination du gouvernement. Alors que les analystes ne prévoient pas une sortie de crise avant

## **IRLANDE**

2011, tout se passe comme si le gouvernement de Brian Cowen considérait les problèmes actuels comme conjoncturels, et donc passagers, en attendant la reprise économique.

### **Sources :**

Gilissen C. (2009), « Le "Tigre celtique" s'interroge sur l'Europe », *Grande Europe*, n° 8, mai, p. 4-12.

Latreille T. (2001), « L'Irlande, l'enfant terrible de l'Union Européenne », *Lettre de l'OFCE*, n° 209, 10 octobre.

Levasseur S. (2009), « Etats baltes et Irlande : de l'euphorie à la dépression salariale », *Lettre de l'OFCE*, n° 312, 13 juillet.

OCDE (1999), *Etudes économiques de l'OCDE : l'Irlande*, Paris, Editions de l'OCDE.

OECD (2009), *OECD Economic Surveys: Ireland*, Paris, OECD publishing.

Ughetto P. (2001), « Irlande : emploi, le miracle à la croisée des chemins », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 73, novembre, p. 3-14.

Ughetto P. (2009), « Irlande : le pacte social survivra-t-il à la crise économique et financière ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 117, mars, p. 14-26.

*Irish Times*, *EIRO*.